



COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE du 8 AVRIL 2025

L'an 2025, le 8 Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 3 Avril 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Charlotte de VILLIERS, Eric RETAILLEAU, Virginie AUDUREAU, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Cyril RAUTURIER, Henri RETAILLEAU.

A donné procuration :

Laurence MICHOT à Laydie PASQUIER

Geoffrey PUAUD à Éric RETAILLEAU

Absents :

Sylvie BOUDAUD

Jean-Jacques MOURGEOTTE

Secrétaire de séance : Cyril RAUTURIER

2025-20-01 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025- approuvée

2025-21-02 –VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025-BUDGET PRINCIPAL - approuvée

2025-22-03 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025-BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU PATI approuvée

2025-23-04 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025-BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU PATI 2 approuvée

2025-24-05 - ADHESION A GEO VENDEE- approuvée

2025-25-06 - ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR « LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT D'ENERGIE » -approuvée

2025-26-07 – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES 2025 AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS – approuvée

2025-27-08 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNE DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE DANS LE CADRE DE LE « REALISATION DU PROGRAMME ET CONSULTATION DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S- approuvée

2025-28-09 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE DANS LE CADRE DE LE « REALISATION DU PROGRAMME ET CONSULTATION DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S-- approuvée

2025-29-10 – CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S – DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE - approuvée

Le Maire
Patrice BERTRAND

